

Rapport trimestriel

Période terminée

le 31 janvier 2005



- Air Consultants Europe
- Air Transat
- Auratours Vacances
- Brok'Air
- Cameleon
- Club Voyages
- exitnow.ca
- Handlex
- Jonview Canada
- Kilomètre Voyages
- Look Voyages
- Nolitour Vacances
- Rêvatours
- Tourgreece
- Trafic Tours
- Transat Holidays USA
- TravelPlus
- Vacances Transat
- Vacances Transat (France)
- Voyages en Liberté
- World of Vacations





Transat A.T. inc. est une société intégrée qui se spécialise dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances. Le cœur de son organisation est formé de voyagistes implantés au Canada et en France. Transat est également active dans le transport aérien et les services à valeur ajoutée offerts à destination. Enfin, Transat s'est assurée d'une présence dynamique dans la distribution par l'entremise de réseaux d'agences de voyages.

Transat est avant tout une équipe qui privilégie la rigueur et l'efficacité afin d'offrir à une très vaste clientèle des voyages vacances de qualité, à des prix accessibles. Déjà considérée comme un chef de file au Canada, Transat entend conserver sa notoriété dans l'industrie du voyage vacances en Amérique du Nord et en Europe, en continuant de faire du client sa priorité.

«Ce premier trimestre, qui est habituellement déficitaire, correspond à nos attentes. Il a été marqué par une augmentation du nombre de voyageurs en Amérique du Nord, malheureusement annulée en partie par des pressions sur les prix attribuables à une offre excédentaire, notamment en Ontario, lesquelles se sont traduites par des marges réduites. En Europe, je suis heureux d'annoncer que les résultats de Look Voyages correspondent, eux aussi, à nos attentes, et que nous progressons normalement dans le virage stratégique et financier que nous avons entrepris.»

Jean-Marc Eustache,
Président et chef de la direction

Voyagistes expéditifs

Auratours Vacances

Kilomètre Voyages

Nolitour Vacances

Rêvatours

Vacances Transat

World of Vacations

Air Consultants Europe

Brok'Air

Look Voyages

Vacances Transat (France)

Agences de voyages et distribution

Club Voyages

exinow.ca

TravelPlus

Voyages en Liberté

Club Voyages (France)

Transport aérien

Air Transat

Handlex

Voyagistes réceptifs et services à destination

Cameleon

Jonview Canada

Trafic Tours

Transat Holidays USA

Tourgreece

Amérique du Nord

Europe

Siège social

Transat A.T. inc.
Place du Parc
300, rue Léo-Pariseau, bureau 600
Montréal (Québec) H2X 4C2
Téléphone : 514.987.1660
Télécopieur : 514.987.8035
www.transat.com
info@transat.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Compagnie Trust CIBC Mellon

Cote officielle

Les actions ordinaires et les débetures cotées de la société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous les symboles TRZ.B, TRZ.R.V.A et TRZ.DB.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation, la performance et la situation financière de Transat A.T. inc. pour le trimestre terminé le 31 janvier 2005, par rapport au trimestre terminé le 31 janvier 2004. Il devrait être lu de concert avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés du premier trimestre des exercices 2005 et 2004, les notes y afférentes et le rapport annuel de 2004, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du premier trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2004. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. On peut obtenir davantage d'informations à notre sujet, y compris notre Notice annuelle pour l'exercice complété le 31 octobre 2004, par l'entremise de notre site Internet (www.transat.com) ou sur SEDAR (www.sedar.com).

Nos états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada («PCGR»). Dans ce rapport de gestion, nous présenterons parfois des mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures n'ont pas de sens prescrit par les PCGR, et il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Elles ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas remplacer d'autres mesures de rendement préparées en vertu des PCGR. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Sauf indication contraire, les expressions «Transat», «nous», «notre» ou la «société» désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

Ce rapport de gestion contient également certaines déclarations prospectives à l'égard de la société. En soi, ces déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Nous considérons que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables, mais nous avisons le lecteur que ces hypothèses à l'égard d'événements futurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, pourraient se révéler incorrectes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes propres à nos activités. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 15 mars 2005. La société n'a pas l'intention et estime qu'elle n'a pas l'obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, y compris sur la base d'informations nouvelles, d'événements futurs ou autres, sauf lorsque requis par la loi.

Faits saillants financiers – trimestres terminés le 31 janvier

(en milliers de dollars)

	2005 \$	2004 \$	Écart \$	Écart %
États consolidés des résultats				
Revenus	588 740	537 200	51 540	9,6
Marge ¹	13 833	16 945	(3 112)	(18,4)
Bénéfice net (perte nette)	(1 800)	2 786	(4 586)	(164,6)
BPA (PPA) – De base et dilué(e)	(0,08)	0,06	(0,14)	(233,3)

États consolidés des flux de trésorerie

	Au 31 janvier 2005	Au 31 octobre 2004		
Activités d'exploitation	53 399	92 958	(39 559)	(42,6)

Bilans consolidés

	Au 31 janvier 2005	Au 31 octobre 2004		
Espèces et quasi-espèces	320 148	310 875	9 273	3,0
Espèces en fiducie ou autrement réservées	178 942	157 678	21 264	13,5
	499 090	468 553	30 537	6,5
Actif total	1 048 681	838 389	210 292	25,1
Dette (à court terme et à long terme)	113 132	33 214	79 918	240,6
Dette totale ¹	510 851	536 746	(25 895)	(4,8)
Dette nette ¹	190 703	225 871	(35 168)	(15,6)

¹ MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Les expressions «marge», «dette totale» et «dette nette» n'ont pas de sens prescrit par les PCGR du Canada et il est donc peu probable qu'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Ces expressions sont présentées de manière uniforme d'un exercice à l'autre, car la direction les utilise pour mesurer le rendement financier de la société.

La marge est utilisée par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle continue et la performance opérationnelle récurrente. La marge correspond aux revenus moins les dépenses d'exploitation présentés dans les états consolidés des résultats non vérifiés.

La dette totale est utilisée par la direction pour déterminer les besoins de liquidités futurs de la société. Elle est la combinaison de la dette au bilan (dette à long terme, obligations en vertu de contrats de location-acquisition et débetures) et des ententes hors bilan présentées à la page 8.

La dette nette est utilisée par la direction pour évaluer sa situation de trésorerie. Elle correspond à la dette totale (décrite plus haut), de laquelle on soustrait les espèces et les quasi-espèces non détenues en fiducie ou autrement réservées, tel qu'il est indiqué à la note 3 afférente aux états financiers consolidés non vérifiés.

Transat compte parmi les plus grands voyagistes entièrement intégrés de calibre international en Amérique du Nord. Nous exerçons nos activités uniquement dans le secteur des voyages vacances, et dans deux secteurs géographiques, plus précisément l'Amérique du Nord et l'Europe.

Le principal domaine d'activité de Transat est celui des forfaits voyages vacances, de même qu'une combinaison de vols réguliers et de vols nolisés. Nous agissons à la fois comme voyagiste expéditif et voyagiste réceptif en regroupant des produits et services achetés au Canada et à l'étranger pour les revendre au Canada, en France et ailleurs, principalement par l'intermédiaire d'agences de voyages, dont certaines nous appartiennent. Nous exploitons la société aérienne qui est le chef de file des vols nolisés au Canada.

Le marché du tourisme international ne cesse de croître, et la vision de Transat est de maximiser la valeur pour les actionnaires en jouant un rôle majeur dans l'industrie du voyage vacances en Amérique du Nord et en Europe. Nous sommes un leader sur le marché canadien, où nous exerçons nos activités comme voyagiste expéditif et voyagiste réceptif, en plus d'être la plus importante société de vols nolisés du pays. Nous sommes solidement implantés en France comme voyagiste expéditif intégré verticalement. Nous avons bien ancré nos marques et nous offrons une vaste gamme de destinations internationales au Canada et en France. Au fil du temps, nous voulons élargir nos activités dans d'autres pays où nous croyons qu'il existe un fort potentiel de croissance pour un voyagiste intégré, spécialisé dans les voyages vacances, notamment aux États-Unis et dans d'autres pays d'Europe.

Notre stratégie est concentrée sur trois axes : l'intégration verticale, le forfait vacances comme principal produit et l'expansion géographique. Notre stratégie de croissance repose sur l'intégration verticale des principales composantes des voyages vacances. Nous cibons le marché du tourisme international, et notre stratégie de croissance à long terme se concentre sur nos activités principales : les voyages vacances et leurs produits connexes. Nous comptons nous étendre vers des marchés nouveaux et existants au riche potentiel de rentabilité et continuer d'exploiter notre intégration verticale dans ces marchés.

Voici nos objectifs pour l'exercice 2005 :

- Poursuivre l'exécution du plan de développement dans le contexte de la stratégie globale de Transat.
- Favoriser une culture d'entreprise qui appuiera le modèle d'entreprise à long terme.
- Poursuivre l'intégration de la technologie Internet au modèle de l'entreprise.
- Continuer à miser sur les voyagistes canadiens.
- Ramener Look Voyages à la rentabilité en 2006.

Les principaux inducteurs de performance suivants sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés :

- Part de marché
- Croissance des revenus
- Marge

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs. Nos ressources financières comprennent nos espèces et quasi-espèces non détenues en fiducie ou autrement réservées. Nos ressources non financières comprennent notre marque, notre structure, nos relations avec nos fournisseurs et nos employés.

Nos activités, nos stratégies et nos objectifs, de même que les inducteurs de performance et les ressources requises pour exécuter les stratégies et atteindre les objectifs sont décrits en détails dans notre rapport annuel de 2004.

ACQUISITIONS

Le 1^{er} novembre 2004, Transat a acquis 70 % des activités d'Air Consultants Europe («ACE») au coût de 1,1 million d'euros. Cette société néerlandaise, établie à La Haye, est le seul représentant commercial d'Air Transat en Allemagne et aux Pays-Bas (depuis 1991) ainsi qu'en Belgique et au Luxembourg. Cette opération a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats d'exploitation d'ACE sont inclus dans les résultats de la société depuis le 1^{er} novembre 2004.

Trimestre terminé le 31 janvier 2005 comparé au trimestre terminé le 31 janvier 2004

Revenus

Pour les trimestres terminés le 31 janvier	Trois mois (en milliers de dollars)			
	2005 \$	2004 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	588 740	537 200	51 540	9,6

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

L'augmentation des revenus, de 51,5 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2004, est principalement attribuable à une augmentation de 14,6 % du nombre de voyageurs (les voyageurs comptabilisent les voyageurs en aller-retour). Cette dernière est le résultat d'une augmentation de 17,9 % du nombre de voyageurs en Amérique du Nord, annulée en partie par une diminution de 12,1 % du nombre de voyageurs en Europe. En Europe, Transat a enregistré une diminution de 76,4 % du nombre d'acheteurs de vol sec (les lignes aériennes comptabilisent les passagers en segments de vol), un reflet direct de son intention déclarée de se concentrer sur le domaine du forfait.

Dépenses d'exploitation

Pour les trimestres terminés le 31 janvier	Trois mois (en milliers de dollars)			
	2005 \$	2004 \$	Écart \$	Écart %
Coûts directs	319 408	283 844	35 564	12,5
Salaires et avantages sociaux	58 595	55 521	3 074	5,5
Commissions	56 620	51 991	4 629	8,9
Carburant d'aéronefs	36 939	25 173	11 766	46,7
Entretien d'aéronefs	21 310	20 983	327	1,6
Frais d'aéroports et de navigation	13 605	13 724	(119)	(0,9)
Loyer d'aéronefs	12 999	13 914	(915)	(6,6)
Autres	55 431	55 105	326	0,6
Total	574 907	520 255	54 652	10,5

Nos dépenses d'exploitation englobent principalement les coûts directs, les salaires et avantages sociaux, les commissions, le carburant d'aéronefs, l'entretien d'aéronefs, les frais d'aéroports et de navigation et les loyers d'aéronefs.

Nos dépenses d'exploitation totales ont augmenté de 54,7 millions de dollars pour le premier trimestre de 2005 par rapport au premier trimestre de 2004.

Les coûts directs ont augmenté de 12,5 % à la suite de l'intensification de l'activité commerciale, de même qu'en conséquence de notre entente de partenariat avec WestJet Airlines Ltd.

Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 5,5 % à la suite de l'intensification de l'activité commerciale, de même qu'à cause des acquisitions effectuées en 2004.

L'augmentation de 8,9 % des commissions est attribuable à l'intensification de l'activité commerciale.

L'augmentation de 46,7 % au chapitre des coûts de carburant rend compte de l'intensification de l'activité commerciale, de même que de la hausse des prix du carburant.

La diminution des loyers d'aéronefs est attribuable à l'adoption de la note d'orientation comptable 15 (NOC-15) «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables» de l'Institut Canadien des Comptables Agréés («ICCA»). Celle-ci est entrée en vigueur le 1er novembre 2004. Son effet à la baisse sur les loyers d'aéronefs a été annulé en partie par l'arrivée de nouveaux appareils au cours de l'exercice 2004. En vertu de la NOC-15, nous devons maintenant consolider certaines opérations de financement d'aéronefs qui ont été traitées à titre de contrats de location-exploitation en 2004. (Voir *Comptabilité*.)

Secteurs géographiques

Amérique du Nord

Pour les trimestres terminés le 31 janvier

	2005 \$	Trois mois (en milliers de dollars)		Écart %
		2004 \$	Écart \$	
Revenus	506 030	438 894	67 136	15,3
Dépenses d'exploitation	485 420	413 288	72 132	17,5
Marges	20 610	25 606	(4 996)	(19,5)

En Amérique du Nord, l'augmentation des revenus est principalement attribuable à la hausse de 17,9 % du nombre de voyageurs, annulée en partie par les pressions sur les prix dues à une offre excédentaire. Les augmentations ont été particulièrement importantes sur les Caraïbes et l'Europe, alors que les voyages à destination de la Floride ont légèrement diminué en nombre. Les pressions sur les prix, de même que l'augmentation des prix du carburant ont entraîné des marges de 4,1 %, par rapport à 5,8 % pour la période correspondante de 2004.

Europe

Pour les trimestres terminés le 31 janvier

	2005 \$	Trois mois (en milliers de dollars)		Écart %
		2004 \$	Écart \$	
Revenus	82 710	98 306	(15 596)	(15,9)
Dépenses d'exploitation	89 487	106 967	(17 480)	(16,3)
Marges	(6 777)	(8 661)	1 884	21,7

En Europe, les revenus et les dépenses ont diminué par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Bien que les activités européennes de la société aient continué d'afficher une marge négative, les progrès accomplis par Look Voyages ont permis une amélioration de 21,7 % à cet égard. Quant à la baisse du nombre de voyageurs, elle est principalement attribuable aux diminutions de 76,4 % du nombre d'acheteurs de vol sec et de 12,1 % du nombre de voyageurs.

Les voyages long-courriers de l'Europe vers les destinations des Caraïbes (forfaits) ont vu leur volume décroître par rapport à l'an dernier, aussi bien chez Vacances Transat (France) que chez Look Voyages, à la suite de pressions concurrentielles. Les prix, par ailleurs, étaient légèrement supérieurs à ceux enregistrés pour le trimestre correspondant de 2004.

Amortissement

L'amortissement est calculé sur les immobilisations corporelles et les autres actifs, ces derniers constitués principalement de frais de financement à long terme et de frais de mise en exploitation.

L'amortissement a diminué de 1,5 million de dollars (14,4 %), passant de 10,2 millions à 8,7 millions de dollars. Cette diminution résulte principalement du retrait des Lockheed L-1011-500 de la flotte, alors que ces appareils faisaient l'objet d'un amortissement accéléré au premier trimestre 2004. L'effet de ce changement a cependant été annulé en partie par l'adoption en date du 1^{er} novembre 2004 de la NOC-15, laquelle nous amène à consolider certaines opérations de financement d'aéronefs qui en 2004 étaient traitées à titre de contrats de location-exploitation. En conséquence, nos soldes d'immobilisations corporelles générales et, par conséquent, l'amortissement, ont augmenté.

Intérêts

Les intérêts sur la dette à long terme, les obligations en vertu de contrats de location-acquisition et les débetures ont augmenté de 3,3 millions de dollars (164,2 %), passant de 2,0 millions pour le trimestre terminé le 31 janvier 2004 à 5,3 millions pour le trimestre terminé le 31 janvier 2005.

Cette augmentation est attribuable à la NOC-15 et au rachat par anticipation de débetures au montant de 21,9 millions de dollars le 10 janvier 2005. Celui-ci a entraîné une charge non monétaire de 1,7 million de dollars attribuable à la différence entre la valeur nominale de l'obligation et sa valeur comptable à ce moment et une pénalité d'intérêt de 0,8 million de dollars. L'adoption de la NOC-15 a entraîné une augmentation de 100,0 millions de dollars de la dette au bilan en date du 31 janvier 2005, et donc une augmentation des frais d'intérêt.

La progression des revenus d'intérêts, qui ont augmenté de 0,7 million de dollars (28,2 %) pour le trimestre terminé le 31 janvier 2005, est le fait de soldes moyens d'encaisse plus élevés.

(Gain) perte de change sur les éléments monétaires à long terme

La perte de change de 1,6 million de dollars sur les éléments monétaires à long terme est principalement attribuable à l'effet défavorable des taux de change sur la dette supplémentaire affichée au bilan, laquelle découle de l'adoption de la NOC-15 le 1^{er} novembre 2004.

Quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des sociétés satellites

L'amélioration de 2,1 millions de dollars, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, est principalement attribuable au fait que, depuis le 1^{er} février 2004, nous ne comptabilisons plus notre placement dans Star Airlines («Star»), notre société aérienne française, à la valeur de consolidation. En conséquence, nous ne comptabilisons aucune participation dans Star au premier trimestre 2005, alors qu'une perte nette de 2,0 millions de dollars a été enregistrée à ce titre pour le trimestre terminé le 31 janvier 2004.

Impôts sur les bénéfices

Notre provision pour impôts sur les bénéfices a atteint 3,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 janvier 2005, par rapport à 2,9 millions pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Compte non tenu de la quote-part du bénéfice net (perte nette) des sociétés satellites, le taux d'imposition réel pour le trimestre terminé le 31 janvier 2005 a été très élevé par rapport au taux de 38,8 % pour le trimestre terminé le 31 janvier 2004. Cet écart dans le taux d'imposition réel est principalement attribuable à notre décision de ne pas comptabiliser le recouvrement d'impôts sur les pertes provenant de nos activités françaises à compter du 1^{er} août 2004 et par la charge non monétaire de 1,7 millions de dollars tel que discuté dans la section «Intérêts». Si ces éléments étaient exclues du calcul pour ce premier trimestre, notre taux d'imposition réel pour ce trimestre serait de 32,1 %. Le reste de l'écart s'explique principalement par la réduction générale des taux d'imposition prévus par les lois applicables au Canada.

Bénéfice net (perte nette)

En conséquence des éléments présentés dans la section Activités consolidées, notre perte nette pour le trimestre terminé le 31 janvier 2005 a été de 1,8 million de dollars, soit 0,08 \$ par action (de base et diluée), par rapport à un bénéfice net de 2,8 millions de dollars, soit 0,06 \$ par action (de base et diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les nombres moyens pondérés d'actions ordinaires en circulation utilisés pour calculer les montants par action sont 34 363 000 pour le premier trimestre 2005 et 32 938 000 pour le premier trimestre 2004. (Voir la note 5 des États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.)

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Flux de trésorerie

Pour les trimestres terminés le 31 janvier

	Trois mois (en milliers de dollars)		Écart
	2005 \$	2004 \$	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	53 399	92 958	(39 559)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5 645)	(8 576)	2 931
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(17 217)	(13 353)	(3 864)
Variation nette des espèces et quasi-espèces	30 537	71 029	(40 492)

Au 31 janvier 2005, la société disposait d'espèces et de quasi-espèces totalisant 499,1 millions de dollars (y compris 178,9 millions détenus en fiducie ou autrement réservés), par rapport à 468,5 millions de dollars (y compris 157,7 millions détenus en fiducie ou autrement réservés) au 31 octobre 2004. Notre bilan présente un fonds de roulement de 202,0 millions de dollars, soit un ratio de 1,4, par rapport à un fonds de roulement de 204,3 millions et un ratio de 1,5 au 31 octobre 2004. Nous avons aussi accès à des lignes de crédit non utilisées atteignant 8,3 millions d'euros.

L'actif total a augmenté de 210,3 millions de dollars (25,1 %), passant de 838,4 millions le 31 octobre 2004 à 1 048,7 millions le 31 janvier 2005. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des immobilisations corporelles de 110,8 millions de dollars à la suite de l'adoption de la NOC-15, une augmentation de 50,1 millions des frais payés d'avance due à l'intensification de l'activité commerciale et à une augmentation de 30,5 millions des espèces et quasi-espèces. L'avoir des actionnaires a augmenté de 15,9 millions de dollars, passant de 311,1 millions à 327,0 millions. Cette augmentation découle principalement des changements apportés aux politiques comptables reliés à l'adoption de la NOC-15, qui expliquent un montant de 12,2 millions, tel que présenté dans nos états consolidés des bénéfices non répartis non vérifiés.

Activités d'exploitation

Pendant ce premier trimestre, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 53,4 millions de dollars, soit 39,6 millions de moins que lors du premier trimestre de l'exercice 2004. Cette réduction est principalement attribuable à la variation nette des soldes du fonds de roulement.

La variation nette des soldes du fonds de roulement est pour sa part principalement attribuable aux crédateurs et charges à payer, aux dépôts de clients et revenus reportés et aux débiteurs. L'écart, pour ces éléments, est moins prononcé pour ce trimestre, les soldes au 31 octobre 2004 ayant été supérieurs.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés pour des activités d'investissement ont atteint 5,6 millions de dollars, par rapport à 8,6 millions pour le trimestre correspondant de 2004. La baisse est due à la vente d'immobilisations corporelles, dans la foulée du déménagement d'Air Transat à l'aéroport Montréal-Trudeau, et à une diminution des dépôts.

Activités de financement

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement ont été supérieurs de 3,9 millions de dollars à ceux du trimestre correspondant de 2004, à cause du rachat par anticipation de débentures au montant de 21,9 millions de dollars, compensé en partie par des paiements réduits sur la dette au bilan.

Ententes hors bilan

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés au 31 janvier 2005.

La dette au bilan s'élevait à 113,1 millions de dollars au 31 janvier 2005 (33,2 millions au 31 octobre 2004). Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location-exploitation (y compris toute valeur résiduelle garantie)

La dette hors bilan qui peut être estimée s'élevait à environ 397,7 millions de dollars au 31 janvier 2005 (503,5 millions au 31 octobre 2004) et se détaille comme suit :

	Au 31 janvier 2005	Au 31 octobre 2004
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	18 235	17 663
Contrats de cautionnement	1 405	1 045
Contrats de location-exploitation		
Engagements en vertu de contrats de location-exploitation	378 079	415 832
Valeur résiduelle garantie	—	68 992
	397 719	503 532

La diminution importante qu'on note au chapitre des contrats de location-exploitation est attribuable à l'adoption de la NOC-15, qui a fait en sorte qu'une partie de la dette hors bilan se retrouve maintenant au bilan.

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location-exploitation, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location-exploitation sont établis afin de permettre à la société de louer certaines choses plutôt que de les acquérir.

Nous croyons que la société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

Endettement

Au 31 janvier 2005, l'endettement avait diminué par rapport au 31 octobre 2004.

La dette au bilan a augmenté de 79,9 millions, passant de 33,2 millions à 113,1 millions de dollars, et notre dette hors bilan a chuté de 105,8 millions, passant de 503,5 millions à 397,7 millions de dollars, le tout représentant une diminution de la dette totale de 25,9 millions de dollars par rapport au 31 octobre 2004. Comme nous l'avons évoqué, ce transfert de la dette hors bilan vers la dette au bilan découle de l'adoption de la NOC-15.

Déduction faite des espèces et quasi-espèces non détenues en fiducie ou autrement réservées, la dette nette de la société est passée de 225,9 millions le 31 octobre 2004 à 190,7 millions de dollars le 31 janvier 2005, soit une diminution de 15,6 %.

Actions en circulation

Au 31 janvier 2005, il y a deux catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 31 janvier 2005 il y avait 34 643 781 actions ordinaires en circulation (33 954 825 au 31 octobre 2004).

(Voir aussi la section *Nouvelle structure de capital*, où l'on traite de changements à notre structure de capital, lesquels sont postérieurs au 31 janvier 2005.)

COMPTABILITÉ

Instruments financiers

Dans le cours normal de ses affaires, la société est exposée aux risques de variation des cours du change de certaines devises, à la fluctuation des taux d'intérêt et à la variation du prix du carburant. Nous gérons ces risques en recourant à divers instruments financiers. La direction de la société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers qu'aux fins de couverture des engagements ou obligations existants, et non pour dégager un profit des opérations de négociation.

Risque de crédit relié aux instruments financiers

Le risque théorique auquel est exposée la société en ce qui concerne les instruments financiers se limite au coût de remplacement des contrats aux cours du marché, dans l'éventualité d'un défaut de contrepartie. La direction est d'avis que le risque de crédit lié aux instruments financiers est adéquatement contrôlé, puisqu'elle conclut des contrats uniquement avec des institutions financières et des multinationales de grandes envergure.

Gestion du risque lié au prix du carburant, du risque de change et du risque de taux d'intérêt

La société a conclu des contrats d'achat de carburant aux fins de gestion du risque lié à l'instabilité du prix du carburant. Elle a également conclu des contrats de change à terme pour l'achat et la vente de devises, dont l'échéance est de moins d'un an, aux fins de gestion du risque de change. En outre, la société, au moyen de certains engagements en vertu de contrats de location-exploitation, a conclu des contrats de swap de taux d'intérêt et swap de devises, dont les échéances s'échelonnent jusqu'en 2008. Ces swaps modifient efficacement les caractéristiques de ces contrats de location-exploitation afin de fixer les engagements en dollars US et de fixer le taux d'intérêt en un taux variable.

Risque de crédit

La société estime ne pas être soumise à une concentration importante du risque de crédit. Les espèces et quasi-espèces sont investies de façon diversifiée auprès de sociétés bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité. Les débiteurs proviennent généralement de la vente de vacances à forfait à des particuliers par l'entremise d'agences de voyage et de la vente de sièges à des voyageurs géographiquement dispersés.

Juste valeur des instruments financiers présentés aux bilans

En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable des actifs et des passifs financiers à court terme présentée aux bilans consolidés est comparable à leur juste valeur.

La juste valeur de la dette à long terme et des obligations découlant de contrats de location-acquisition, y compris la tranche échéant à moins d'un an, se fonde sur les cours en vigueur pour des instruments financiers assortis de conditions et d'échéances similaires.

La juste valeur de la composante passif des débetures n'a pu être déterminée avec suffisamment de précision, compte tenu des caractéristiques qui sont propres à ces dernières.

La note 23 des états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, qu'on trouve dans notre rapport annuel de 2004, contient davantage d'information sur les instruments financiers.

Opérations et soldes entre apparentées

Dans le cours normal de ses affaires, la société conclut des opérations avec des sociétés apparentées. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Les transactions sont conclues avec des sociétés satellites. En dollars, l'entité la plus importante a été Star. Comme nous l'avons évoqué plus haut, nous ne comptabilisons plus notre placement dans Star à la valeur de consolidation, et ce depuis le 1^{er} février 2004. De sorte que depuis cette date, Star n'est plus considérée comme une partie apparentée à des fins comptables. En conséquence, il n'y a eu aucune transaction d'importance avec des apparentés pendant le trimestre terminé le 31 janvier 2005. Cependant, pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, nous affichons 20,4 millions de dollars au chapitre des dépenses d'exploitation contractées auprès d'apparentés, dont 19,7 millions auprès de Star, portant principalement sur l'achat de sièges d'avion, et 1,3 million de dollars de créditeurs et charges à payer, dont 0,8 million payable à Star.

Bien que Star ne soit plus considérée comme apparentée, il est important de noter par ailleurs que le volume de transactions avec celle-ci a considérablement diminué par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Estimations comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse certaines estimations. Nous évaluons périodiquement ces estimations, qui sont fondées sur les expériences antérieures, les changements survenus au niveau commercial et d'autres facteurs que nous, la direction, croyons raisonnables dans les circonstances. Nos estimations font appel à notre jugement, lequel se fonde sur les informations qui nous sont accessibles. Les résultats réels peuvent donc différer grandement de ces estimations.

Nous abordons sous les rubriques suivantes les estimations comptables critiques pour lesquelles notre société a dû formuler des hypothèses sur des questions très incertaines au moment où les estimations ont été faites. Nos résultats, notre situation financière et notre situation de trésorerie pourraient grandement varier si nous avons utilisé des estimations différentes pendant la période écoulée ou si ces estimations devaient changer dans l'avenir.

Ces rubriques ne portent que sur les estimations que nous jugeons importantes en fonction du degré d'incertitude et de la vraisemblance de l'incidence marquée qu'elles pourraient avoir par rapport à d'autres. Nous utilisons des estimations dans de nombreux autres domaines pour traiter les questions incertaines.

Entretien des aéronefs/provision pour remise en état des moteurs et cellules

La société pourvoit aux coûts de remise en état des moteurs et cellules des aéronefs d'après une estimation de ces coûts futurs prévus jusqu'à l'échéance des contrats de location de ces aéronefs, ou de leur vie utile restante lorsqu'ils sont détenus, amortis sur le nombre total de cycles de moteurs et le nombre total d'heures de vol des cellules prévus au cours des mêmes périodes. Ces coûts sont imputés aux résultats selon le nombre de cycles utilisés ou le nombre d'heures de vol effectuées au cours de l'exercice, par amortissement des coûts de remise en état capitalisés ou au moyen d'une provision pour coûts futurs selon le cas. Toute modification de la demande de transport aérien de voyageurs, tout changement de conjoncture économique ou toute mesure additionnelle de la direction peuvent modifier les facteurs pris en compte dans le calcul de cette provision et entraîner des coûts pouvant changer grandement nos résultats, notre situation financière et notre situation de trésorerie. En général, il faudrait modifier défavorablement les principales hypothèses utilisées dans le calcul de cette provision dans une proportion d'environ 15 % pour entraîner des charges supplémentaires qui pourraient avoir un effet important sur nos résultats, notre situation financière et nos flux de trésorerie.

Écarts d'acquisition

Nous comptabilisons des sommes importantes sous le poste Écarts d'acquisition du bilan calculées selon la méthode du coût d'origine. Nous devons évaluer les écarts d'acquisition à chaque exercice, ou plus souvent si des événements ou des changements de circonstances le justifient, pour vérifier s'ils ont diminué. L'évaluation se fonde sur la capacité de l'actif de générer des flux de trésorerie futurs. Nous procédons à l'analyse en estimant les flux de trésorerie actualisés liés à chaque actif. Cette analyse fait appel à notre jugement car nous devons nous prononcer sur divers aspects de l'exploitation future. Les prévisions de trésorerie qui sont utilisées pour déterminer la valeur des actifs peuvent varier avec le temps en raison des conditions du marché, de la concurrence et d'autres facteurs. Le test de dépréciation vise à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Les unités d'exploitation n'ont pas toutes la même sensibilité aux changements éventuels apportés à notre analyse. En général, nous estimons qu'il nous faudrait modifier défavorablement nos principales hypothèses dans une proportion de 30 à 70 %, selon l'unité, pour entraîner une réduction de valeur importante de l'unité d'exploitation, telle qu'elle aurait un impact important sur nos résultats et notre situation financière. Une telle réduction, cependant, n'entraînerait qu'une charge non monétaire et ne toucherait pas nos flux de trésorerie.

Immobilisations corporelles

Des sommes importantes, établies au coût d'origine, figurent sous le poste Immobilisations corporelles au bilan. Ces actifs sont passés en revue, notamment pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des modifications de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Cette révision se fonde sur la capacité de l'actif de générer des flux de trésorerie futurs. Nous procédons à l'analyse en estimant les flux de trésorerie nets non actualisés liés à chaque actif. Cette analyse fait appel à notre jugement car nous devons nous prononcer sur divers aspects de l'exploitation future. Les prévisions de trésorerie qui sont utilisées pour déterminer la valeur des actifs peuvent varier avec le temps en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. En général, il faudrait modifier défavorablement nos principales hypothèses dans une proportion de 60 % pour entraîner une réduction de valeur telle qu'elle aurait un impact important sur nos résultats et notre situation financière. Une telle réduction, cependant, n'entraînerait pas de sortie de fonds et ne toucherait pas nos flux de trésorerie.

Modifications comptables

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2005, nous avons adopté la note d'orientation concernant la comptabilité 15 de l'ICCA (NOC-15), «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables», de même que les modifications au chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation».

Le 1^{er} novembre 2004, la société a adopté rétroactivement, sans redressement des périodes antérieures, la NOC-15. Cette nouvelle note d'orientation clarifie l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice de droits de vote. La NOC-15 fournit des indications permettant de déterminer dans quels cas une entreprise doit inclure les actifs, les passifs et les résultats des activités d'une telle entité à détenteurs de droits variables dans ses états financiers consolidés. En règle générale, la NOC-15 établit qu'une entreprise doit consolider une entité à détenteurs de droits variables lorsqu'elle détient un droit variable ou une combinaison de tels droits qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues de l'entité, à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'entité si ces pertes ou ces rendements se matérialisent, ou les deux (le «principal bénéficiaire»).

Transat a conclu certaines opérations de financement d'aéronefs dans lesquelles elle a garanti une tranche de la valeur résiduelle à l'échéance du contrat de location comportant des structures d'accueil. Ces structures d'accueil sont considérées comme des entités à détenteurs de droits variables et la société en est le principal bénéficiaire. L'adoption de la NOC-15 a entraîné une augmentation de 12,2 millions de dollars des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2004, une augmentation de 116,0 millions de dollars des immobilisations corporelles, de même qu'une augmentation de 103,9 millions du passif, incluant 101,8 millions (83,4 millions \$ US) au titre d'obligations en vertu de contrats de location-acquisition. L'adoption de cette note d'orientation n'a eu aucun impact sur nos flux de trésorerie. Cependant, elle a eu pour effet d'accroître notre perte nette de 2,1 millions de dollars, soit 0,06 \$ par action (de base et diluée), pour le trimestre terminé le 31 janvier 2005.

Le 1^{er} novembre 2004, la société a adopté rétroactivement, avec redressement des périodes antérieures, les modifications contenues dans le chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA. Les modifications exigent que certaines obligations devant ou pouvant être réglées au moyen d'un instrument de capitaux propres de l'émetteur soient présentées comme des passifs. Auparavant, les composantes passif et capitaux propres

liées à ces obligations devaient être comptabilisées séparément. L'application de ces modifications s'est traduite par le reclassement sur le bilan du 31 octobre 2004 d'un montant de 2,4 millions de dollars de la composante capitaux propres d'une débenture, présentée à l'avoire des actionnaires, à la rubrique Débentures, présentée au passif à long terme. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur le solde des bénéfices non répartis du 1^{er} novembre 2003. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice de base par action pour cette même période ni sur les flux de trésorerie. L'application de ces modifications n'a eu aucun effet significatif sur les résultats pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2005.

NOUVELLE STRUCTURE DE CAPITAL

Transat a mis en place deux nouvelles catégories d'actions en remplacement des actions ordinaires, tel que décrit dans le projet de clauses modificatrices qu'ont approuvé les actionnaires réunis en assemblée extraordinaire le 24 février 2005 (un total de 92,6 % des voix exprimées lors de l'assemblée l'a été en faveur de la proposition de modification). Ce changement à la structure de capital permet à Transat de s'assurer qu'elle continue de se conformer à la Loi sur les transports au Canada, laquelle exige des transporteurs aériens ou de leurs propriétaires qu'ils soient canadiens, à savoir qu'un maximum de 25 % des droits de vote rattachés à leurs actions votantes peuvent être détenus par des non-Canadiens.

Les modifications aux statuts de Transat ont principalement pour effet :

- D'autoriser la société à émettre un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B;
- De convertir chaque action ordinaire émise et en circulation qui est détenue ou contrôlée par un non-Canadien, au sens de la *Loi sur les transports au Canada*, en une action à droit de vote variable de catégorie A;
- De convertir chaque action ordinaire émise et en circulation qui est détenue et contrôlée par un Canadien, au sens de la *Loi sur les transports au Canada*, en une action à droit de vote de catégorie B.

Par la suite, les actions acquises par un non-Canadien seront automatiquement converties, si nécessaire, en actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions acquises par un Canadien seront automatiquement converties, si nécessaire, en actions de catégorie B.

Les actions à droit de vote variable de catégorie A, détenues par des non-Canadiens, confèrent un vote par action, sauf si le total des actions à droit de vote variable de catégorie A dépasse 25 % du total des actions votantes en circulation, ou 25 % des votes exprimés lors d'un scrutin, auxquels cas le droit de vote rattaché à chaque action diminue, de sorte à s'assurer que la totalité des actions à droit de vote variable de catégorie A représente au maximum 25 % du total des droits de vote. Les actions à droit de vote de catégorie B, détenues par des Canadiens, confèrent un droit de vote par action. Tous les autres privilèges rattachés aux actions demeurent les mêmes.

Les actionnaires ont également approuvé des modifications aux règlements no. 1999-1 et no. 2003-1, rendues nécessaires pour effectuer et implanter le changement de structure de capital. Le premier confère au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires pour mettre en oeuvre et appliquer les restrictions nécessaires quant au droit de propriété des actions. Le second prévoit les modalités qui rendront nécessaire, dans le futur, un vote des actionnaires par scrutin secret.

Aucun actionnaire n'a déclaré sa dissidence eu égard à la modification de la structure de capital.

Conformément aux règles de la Bourse de Toronto, les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B ont commencé à se négocier dès l'ouverture du marché le 1^{er} mars 2005, soit le deuxième jour ouvrable précédant la date de clôture des registres du 3 mars 2005.

En outre, ces modifications aux statuts de Transat entraînent des modifications aux modalités de conversion des débentures convertibles à 9 % échéant en 2007. Le 4 mars 2005, Transat a conclu avec la Société de fiducie Computershare du Canada, à titre de fiduciaire, un acte de fiducie additionnel visant à modifier l'acte de fiducie daté du 19 février 2002. En vertu de cet acte de fiducie additionnel, les débentures détenues ou contrôlées par un non-Canadien au sens de la *Loi sur les transports au Canada* seront convertibles en actions à droit de vote variable de catégorie A et les débentures détenues et contrôlées par un Canadien au sens de la *Loi sur les transports au Canada* seront convertibles en actions à droit de vote de catégorie B.

AUTRES

Le 2 mars 2005, Transat a annoncé qu'un règlement, au montant total de 7,7 millions de dollars, avait été conclu le 1^{er} mars 2005 avec 175 passagers du vol TS 236, qui avait fait un atterrissage d'urgence aux Açores le 24 août 2001. Transat A.T. inc. et Air Transat n'encourent aucun déboursé dans le cadre de ce règlement, qui mettra fin à la procédure de recours collectif initiée en 2001 lorsqu'il aura été avalisé par le tribunal en avril prochain. Cette entente met un point final au dossier du vol TS 236.

Transat annonce également qu'elle entend lever son option et faire parvenir, le ou vers le 24 mars 2005, un avis préalable de 30 jours à l'effet qu'elle rachète la totalité des Débentures subordonnées non garanties convertibles à 9,00 % échéant en 2007 conformément à l'acte de fiducie intervenu entre Transat et Société de fiducie Computershare du Canada en date du 19 février 2002, tel que modifié, relatif à l'émission de telles Débentures.

PERSPECTIVES

Comme elle l'avait indiqué auparavant, la société avait prévu que la situation d'offre excédentaire, notamment en Ontario, et que les pressions sur les prix en découlant auraient un effet défavorable sur les marges pendant ce premier trimestre et possiblement pour la totalité de la saison hivernale. La société estime que les pressions en question seront plus prononcées au second trimestre qu'au premier, compte tenu de l'intensification de l'activité commerciale. En conséquence, en dépit d'une augmentation, à ce jour, de 12 % des réservations, la société s'attend au deuxième trimestre à des marges inférieures à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

En Europe, la société prévoit présentement qu'elle sera en mesure d'atteindre son objectif, à savoir réduire la perte de Look Voyages de 50 % en 2005. Les résultats jusqu'à maintenant sont encourageants.

Bien qu'il soit encore très tôt, les informations préliminaires quant à la saison estivale démontrent une augmentation des réservations par rapport à 2004.

Avis

En vertu de l'alinéa b) du paragraphe 3) de l'article 4.3 du Règlement 51-102, si le vérificateur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires, ces états financiers doivent être accompagnés d'un avis indiquant ce fait. Les états financiers intermédiaires non vérifiés ci-joints de la société ont été préparés par la société et sont la responsabilité de cette dernière. Les vérificateurs indépendants de la société n'ont pas effectué un examen de ces états financiers selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés en ce qui concerne l'examen des états financiers intermédiaires par le vérificateur de l'entité.



BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars) (non vérifiés)

	Au 31 janvier 2005	Au 31 octobre 2004 [redressés – note 2]
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces [note 3]	499 090	468 553
Débiteurs	85 989	72 745
Impôt sur les bénéfices à recevoir	2 735	—
Actifs d'impôts futurs	467	586
Stocks	4 741	4 053
Frais payés d'avance	89 798	39 729
Tranche récupérable à moins d'un an des dépôts	25 818	28 830
Total de l'actif à court terme	708 638	614 496
Dépôts	24 457	22 111
Actifs d'impôts futurs	10 847	10 656
Immobilisations corporelles [note 2]	203 892	93 128
Écarts d'acquisition	89 864	86 966
Autres actifs	10 983	11 032
	1 048 681	838 389
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	242 431	202 337
Impôts sur les bénéfices à payer	—	29 455
Dépôts de clients et revenus reportés	261 001	158 396
Déventures [note 4]	—	20 058
Versements sur les obligations en vertu de contrats de location-acquisition échéant à moins d'un an	3 240	—
Total du passif à court terme	506 672	410 246
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition [note 2]	96 736	—
Déventures [note 2]	13 156	13 156
Excédent de la provision pour remise en état des moteurs et cellules sur les dépôts	55 211	62 818
Part des actionnaires sans contrôle et autres passifs	26 913	24 036
Passif d'impôts futurs	22 992	17 027
	721 680	527 283
Avoir des actionnaires		
Capital-actions [note 5]	126 924	120 306
Déventures convertibles	50 980	51 092
Bénéfices non répartis [note 2]	144 895	135 322
Surplus d'apport	172	118
Bons de souscription	2 238	3 994
Écarts de conversion reportés	1 792	274
	327 001	311 106
	1 048 681	838 389

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action) (non vérifiés)

Périodes de trois (3) mois terminées les 31 janvier
2005
2004
[redressés – note 2]
\$

	\$	\$
Revenus	588 740	537 200
Dépenses d'exploitation		
Coûts directs	319 408	283 844
Salaires et avantages sociaux	58 595	55 521
Commissions	56 620	51 991
Carburant d'aéronefs	36 939	25 173
Entretien d'aéronefs	21 310	20 983
Frais d'aéroport et de navigation	13 605	13 724
Loyer d'aéronefs	12 999	13 914
Autres	55 431	55 105
	574 907	520 255
	13 833	16 945
Amortissement	8 743	10 219
Intérêts sur la dette à long terme, les obligations en vertu de contrats de location-acquisition et les débetures	5 248	1 986
Autres intérêts et frais financiers	374	454
Revenus d'intérêts	(3 130)	(2 441)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	1 607	(629)
Quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des sociétés satellites	(176)	1 977
	12 666	11 566
Bénéfice avant les postes suivants	1 167	5 379
Impôts sur les bénéfices		
Exigibles	2 668	381
Futurs	444	2 476
	3 112	2 857
Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(1 945)	2 522
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	145	264
Bénéfice net (perte nette) de la période	(1 800)	2 786
Bénéfice (perte) de base par action	(0,08)	0,06
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	(0,08)	0,06

ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

(en milliers de dollars) (non vérifiés)

Périodes de trois (3) mois terminées les 31 janvier
2005
2004
[redressés – note 2]
\$

Bénéfices non répartis au début de la période, solde déjà reporté	135 322	70 336
Modification d'une convention comptable [note 2]	12 151	—
Bénéfices non répartis au début de la période	147 473	70 336
Bénéfice net (perte nette) de la période	(1 800)	2 786
Intérêts sur la composante capitaux propres de débetures, déduction faite des impôts y afférents de 364 \$ [380 \$ en 2004]	(778)	(776)
Bénéfices non répartis à la fin de la période	144 895	72 346

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars) (non vérifiés)

Périodes de trois (3) mois terminées les 31 janvier
2005 2004
 [redressés – note 2]
 \$ \$

	2005	2004
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net (perte nette) de la période	(1 800)	2 786
Imputations à l'exploitation ne nécessitant pas de sortie (rentrées) de fonds		
Amortissement	8 743	10 219
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	1 607	(629)
Quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des sociétés satellites	(176)	1 977
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(145)	(264)
Impôts futurs	(444)	2 476
Intérêts sur des débentures	1 807	208
Charge de rémunération liée au régime d'options d'achat d'actions	87	—
Marge brute d'autofinancement	9 679	16 773
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation	51 327	82 583
Variation nette dans les dépôts, coûts et provision pour remise en état des moteurs et cellules	(7 607)	(6 398)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	53 399	92 958
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Augmentation de dépôts	(2 593)	(4 219)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(7 703)	(1 928)
Dispositions d'immobilisations corporelles	5 001	—
Variation nette des autres actifs	(383)	(2 429)
Remboursement de dépôts	132	—
Espèces et quasi-espèces d'une société acquise [note 6]	1 374	—
Contrepartie pour une société acquise [note 6]	(1 473)	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5 645)	(8 576)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement d'autres éléments de la dette à long terme et des obligations en vertu de contrats de location-acquisition	(3 533)	(15 118)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	4 752	1 482
Remboursement de débentures	(21 865)	—
Variation nette des autres passifs	3 429	283
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(17 217)	(13 353)
Variation nette des espèces et quasi-espèces	30 537	71 029
Espèces et quasi-espèces au début de la période	468 553	349 125
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	499 090	420 154

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires



Note 1 : Base de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés par la société conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les états financiers intermédiaires et suivent les mêmes conventions et méthodes comptables que les plus récents états financiers annuels, à l'exception des modifications de conventions comptables décrites à la note 2. De l'avis de la direction, tous les ajustements nécessaires à une image fidèle sont reflétés dans les états financiers consolidés intermédiaires. Ces ajustements sont normaux et récurrents. Les activités de la société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes y afférentes inclus dans le rapport annuel de la société de l'exercice 2004.

Note 2 : Modifications de conventions comptables

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} novembre 2004, la société a adopté rétroactivement, sans redressement des périodes antérieures, la note d'orientation comptable «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables» [«NOC-15»] publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés [l'«ICCA»]. Cette nouvelle note d'orientation clarifie l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice de droits de vote. La NOC-15 fournit des indications permettant de déterminer dans quels cas une entreprise doit inclure les actifs, les passifs et les résultats des activités d'une telle entité à détenteurs de droits variables dans ses états financiers consolidés. En règle générale, la NOC-15 établit qu'une entreprise doit consolider une entité à détenteurs de droits variables lorsqu'elle détient un droit variable ou une combinaison de tels droits qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues de l'entité, à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'entité si ces pertes ou ces rendements se matérialisent, ou les deux (le «principal bénéficiaire»).

La société a conclu certaines opérations de financement d'aéronefs dans lesquelles elle a garanti une tranche de la valeur résiduelle à l'échéance du contrat de location comportant des structures d'accueil. Ces structures d'accueil sont considérées comme des entités à détenteurs de droits variables et la société en est le principal bénéficiaire. L'application de la NOC-15 s'est traduite par une augmentation des bénéfices non répartis de la société au 1^{er} novembre 2004 de 12 151 \$, par une augmentation des immobilisations corporelles de 116 009 \$ et par une augmentation du passif de 103 858 \$, dont 101 773 \$ [83 372 \$ US] pour les obligations en vertu de contrats de location-acquisition. L'application de cette note d'orientation n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie de la société. Cependant, elle a eu pour effet d'augmenter la perte nette de 2 082 \$ et la perte de base par action de 0,06 \$ de la période de trois mois terminée le 31 janvier 2005.

Débetures

Le 1^{er} novembre 2004, la société a adopté rétroactivement, avec redressement des périodes antérieures, les modifications contenues dans le chapitre 3860 «Instruments financiers – informations à fournir et présentation» du Manuel de l'ICCA. Les modifications exigent que certaines obligations devant ou pouvant être réglées au moyen d'un instrument de capitaux propres de l'émetteur soient présentées comme des passifs. Auparavant, les composantes passif et capitaux propres liées à ces obligations devaient être comptabilisées séparément. L'application de ces modifications s'est traduite par le reclassement sur le bilan du 31 octobre 2004 d'un montant de 2 422 \$ de la composante capitaux propres d'une débeture, présentée à l'avoir des actionnaires, à la rubrique Débetures, présentée au passif à long terme. L'application de ces modifications n'a eu

aucune incidence sur le solde des bénéfices non répartis du 1^{er} novembre 2003 mais a eu pour effet de diminuer le bénéfice net et la dépense d'intérêts sur la composante capitaux propres de débetures, présentée dans l'état consolidé des bénéfices non répartis, de la période de trois mois terminée le 31 janvier 2004 de 21 \$. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice de base par action pour cette même période ni sur les flux de trésorerie. L'application de ces modifications n'a eu aucun effet significatif sur les résultats pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2005.

Note 3 : Espèces et quasi-espèces

	Au 31 janvier 2005	Au 31 octobre 2004
Espèces et quasi-espèces	320 148	310 875
Espèces en fiducie ou autrement réservées	178 942	157 678
	499 090	468 553

Au 31 janvier 2005, les espèces en fiducie ou autrement réservées incluent 139 138 \$ [118 146 \$ au 31 octobre 2004] de fonds reçus de clients pour lesquels les services n'avaient pas été rendus et 39 804 \$ [39 532 \$ au 31 octobre 2004] de fonds cédés en nantissement de lettres de crédit et de contrats de change.

Note 4 : Débetures

Le 10 janvier 2005, la société a procédé au rachat par anticipation de ses débetures dont la valeur nominale était de 21 865 \$. Ce rachat a entraîné un déboursé total de 30 009 \$, incluant les intérêts courus de 7 324 \$ et la pénalité de 820 \$, laquelle a été comptabilisée à la date de rachat. De plus, ce rachat par anticipation a entraîné une charge additionnelle non monétaire à la date de rachat de 1 644 \$ correspondant à la différence entre la valeur nominale de l'obligation et sa valeur comptable à ce moment.

Note 5 : Capital-actions

a) Capital-actions

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires.

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Émis et en circulation

	Période de trois (3) mois terminée le 31 janvier 2005	
	Nombre d'actions	Montant (\$)
Actions ordinaires		
Solde au 31 octobre 2004	33 954 825	120 306
Levées d'options	70 633	663
Conversion de bons de souscription	605 525	5 843
Conversion de débetures	12 798	112
Solde au 31 janvier 2005	34 643 781	126 924

b) Options

	Nombre d'actions	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2004	1 125 678	7,69
Exercées	(70 633)	8,92
Solde au 31 janvier 2005	1 055 045	7,61
Options pouvant être exercées au 31 janvier 2005	709 577	7,28

Information pro forma sur la juste valeur des options d'achat d'action

Avant le 1^{er} novembre 2003, la société comptabilisait les options attribuées en vertu de son régime d'options d'achat d'actions à titre d'opérations portant sur les capitaux propres. Le tableau suivant présente l'incidence sur les états financiers de la société si celle-ci avait comptabilisé les options attribuées entre le 1^{er} novembre 2002 et le 31 octobre 2003 au moyen de la méthode de la juste valeur. Les données pro forma ne donnent pas effet aux options d'achat d'actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2002.

	Période de trois (3) mois terminée le 31 janvier 2005	\$
Perte nette	1 800	
Rajustement – Rémunération à base d'actions	73	
Perte nette pro forma	1 873	
Perte par action pro forma		0,08
Perte diluée par action pro forma		0,08

c) Bons de souscription

	Nombre de bons de souscription	Montant (\$)
Solde au 31 octobre 2004	1 377 025	3 994
Exercés	605 525	1 756
Solde au 31 janvier 2005	771 500	2 238

d) Bénéfice (perte) par action

Les bénéfices (pertes) de base par action et les bénéfices dilués (pertes diluées) par action ont été calculés comme suit pour les périodes de trois mois terminées les 31 janvier 2005 et 2004 :

[en milliers, sauf les montants par action]

	2005 \$	Périodes de trois (3) mois terminées les 31 janvier 2004 \$
Numérateur		
Bénéfice net (perte nette)	(1 800)	2 786
Intérêts sur débetures convertibles	(778)	(776)
Bénéfice (perte) attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et servant au calcul du bénéfice dilué (de la perte diluée) par action	(2 578)	2 010
Dénominateur		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	34 363	32 938
Options d'achat d'actions	—	839
Bons de souscription	—	555
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du bénéfice dilué (de la perte diluée) par action	34 363	34 332
Bénéfice (perte) de base par action	(0,08)	0,06
Bénéfice dilué (perte diluée) par action	(0,08)	0,06

Les débetures convertibles, les débetures pouvant être réglées en actions ordinaires et les bons de souscriptions n'ont pas été pris en compte dans le calcul de la perte diluée par action de la période de trois mois terminée le 31 janvier 2005 en raison de leur effet antidilutif; l'incidence potentielle de ces titres sur le dénominateur est de 6 513 600 actions. Étant donné la perte enregistrée pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2005, 1 055 045 options d'achat d'actions ordinaires en circulation ont été exclues du calcul de la perte diluée par action en raison de leur effet antidilutif.

Les débetures convertibles et les débetures pouvant être réglées en actions ordinaires n'ont pas été pris en compte dans le calcul du bénéfice dilué par action de la période de trois mois terminée le 31 janvier 2004 en raison de leur effet antidilutif; l'incidence potentielle de ces titres sur le dénominateur est de 6 066 203 actions.

Note 6 : Acquisition

Le 1^{er} novembre 2004, la société a acquis une participation de 70 % dans Air Consultants Europe [«ACE»], un voyageur expéditif, pour une contrepartie au comptant de 1 050 € [1 634 \$]. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Un écart d'acquisition de 1 639 \$ a été constaté à la suite de cette opération. Les résultats de ACE ont été consolidés à compter de la date d'acquisition.

Note 7 : Coûts de restructuration

Restructuration 2004

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la société a mis en œuvre un programme de restructuration visant à changer la structure de gestion et à repositionner sa filiale Look Voyages S.A. Les coûts de restructuration relativement à ce programme ont été comptabilisés au cours de ce même exercice.

Le tableau qui suit fait état des activités et du solde de la provision de restructuration 2004 pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2005.

	Prestations de cessation d'emploi \$	Frais de résiliation de contrats \$	Autres coûts \$	Total \$
Solde au 31 octobre 2004	4 590	2 526	1 115	8 231
Montant engagé au cours de la période de trois mois terminée le 31 janvier 2005	—	—	—	—
Cumul des prélèvements :				
Monétaire	1 221	982	—	2 203
Non monétaire	—	—	—	—
Écart de conversion	219	127	43	389
Solde au 31 janvier 2005	3 588	1 671	1 158	6 417

Restructuration 2003

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2003 et à la suite de l'élaboration d'un programme de restructuration, la société a procédé à des changements au niveau de sa structure de gestion ainsi qu'à une réorganisation qui touchait la nature et le dosage de ses activités en France et au Canada. Les coûts de restructuration relativement à ce programme ont été comptabilisés au cours de ce même exercice.

Le tableau qui suit fait état des activités et du solde de la provision de restructuration 2003 pour la période terminée le 31 janvier 2005.

	Prestations de cessation d'emploi \$	Frais de résiliation de contrats \$	Autres coûts \$	Total \$
Solde au 31 octobre 2004	3 273	50	393	3 716
Montant engagé au cours de la période de trois mois terminée le 31 janvier 2005	—	—	—	—
Cumul des prélèvements :				
Monétaire	1 453	50	393	1 896
Non monétaire	—	—	—	—
Solde au 31 janvier 2005	1 820	—	—	1 820

Note 8 : Informations sectorielles

La société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les états consolidés des résultats incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la société exerce ses activités principalement en Amérique du nord et en Europe.

	Période de trois (3) mois terminée le 31 janvier 2005		
	Amérique du nord \$	Europe \$	Total \$
Revenus	506 030	82 710	588 740
Dépenses d'exploitation	485 420	89 487	574 907
	20 610	(6 777)	13 833
Amortissement	7 883	860	8 743
Acquisition d'immobilisations	7 315	388	7 703
Immobilisations corporelles et écarts d'acquisition ¹	238 309	55 447	293 756

	Période de trois (3) mois terminée le 31 janvier 2004		
	Amérique du nord \$	Europe \$	Total \$
Revenus	438 894	98 306	537 200
Dépenses d'exploitation	413 288	106 967	520 255
	25 606	(8 661)	16 945
Amortissement	9 060	1 159	10 219
Acquisition d'immobilisations	1 773	155	1 928
Immobilisations corporelles et écarts d'acquisition ²	127 485	52 609	180 094

¹ Au 31 janvier 2005

² Au 31 octobre 2004

Note 9 : Garanties

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations telles que contrats de location-exploitation, lettres de crédit irrévocables et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements tels que non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, perte ou endommagement de biens, réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et passif environnemental.

Les notes 4, 10, 11, 13 et 21 des états financiers consolidés vérifiés 2004 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il n'e s'est jamais produit qu'une filiale de la société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

Lettres de crédit irrévocables

La société a signé des lettres de crédit irrévocables avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces lettres de crédit, la société garantit le paiement de certains services touristiques, tels que chambres d'hôtel, qu'elle s'est engagée à payer, peu importe qu'elle les vende ou non. Ces ententes, qui portent sur des blocs de services touristiques considérables, sont généralement émises pour un an et sont renouvelables. La société a également remis aux organismes provinciaux de réglementation de l'Ontario et de la Colombie-Britannique des lettres de crédit garantissant certaines sommes à ses clients pour l'exécution de ses obligations. Au 31 janvier 2005, les garanties totales données par la société en vertu de ces lettres de crédit s'élevaient à 18 235 \$. Il n'e s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces lettres de crédit.

Contrats de cautionnement

La société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 janvier 2005, le montant total de ces garanties s'élevait à 1 405 \$. Il n'e s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes.

Au 31 janvier 2005, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

